

LA CÔTE Une étude régionale est menée pour améliorer les transports en commun

Cadence et parcours idéal

Par
Danielle Collomb

Depuis quelques années le Conseil Régional de Nyon dirige une étude sur les transports publics.

Choisir des itinéraires satisfaisants

L'axe Rolle-Gland touche particulièrement notre région. Le challenge consiste à desservir les deux gares de Rolle et de Gland tout en passant par 7 communes, Tartegnin, Gilly, Bursins, Vinzel, Luins, Dully, Bursinel et en faisant le moins de zigzags. Dans le cadre du schéma directeur de l'Ouest rolois, SDOR, les 7 communes ne se sont pas encore décidées sur les variantes d'itinéraire qui leur étaient proposées.

Denis Dumartheray, syndic de Gilly expose :

« La ligne de bus à l'étude est celle reliant la gare de Gland à celle de Rolle avec deux itinéraires projetés. **Itinéraire A** : Rolle gare – Bursinel – Gilly – Bursins – Vinzel – Luins – Le Vernay – Dully – Gland gare.

Itinéraire B : Rolle gare – A One Business Center – Tartegnin – Gilly – Bursinel – Dully – Gland gare.»

Ce projet devrait avancer en attendant l'étude de faisabilité menée au niveau de la région.



Des bus pour petits et grands



Scène de la vie quotidienne à la gare de Rolle

Ces informations n'engagent que Denis Dumartheray.

Un casse-tête...

Philippe Straub, municipal à Vinzel ajoute : « lors de la séance du SDOR une des variantes proposées passerait par le Vernay qui est amené à devenir une zone d'activités. Cette variante nous plairait bien.»

Contenter 7 communes semble un véritable casse tête. Cette nouvelle variante a été proposée par les 7 communes pour répondre plus particulièrement aux zones de développement définies dans le SDOR. Cette variante sera étudiée au sein de la commission transport du Conseil Régional.



Suite en page 5 Denis Dumartheray, syndic de Gilly

PUB

Equité et respect.
Ces valeurs communes nous unissent.



Banque Raiffeisen de Gimel
La Chomaz 8, 1188 Gimel
Tél. 021 828 00 12

Agence de Rolle 021 822 52 32

Agence de Marchissy 022 368 14 08

Agence de Gland 022 354 00 10

RAIFFEISEN

LA CÔTE Une étude régionale est menée pour améliorer les transports en commun

Rationaliser... et financer!

Suite de la page 3

Danielle Collomb

Les transports publics véhiculeront les voyageurs et les élèves. Cette décision diminuera la facture des transports scolaires pour les communes et assurera, aux heures de pointe, un bus toute les trente minutes pour les voyageurs de toutes les communes. La cadence des trains en gare de Rolle va augmenter, les bus doivent suivre. Durant les vacances scolaires les bus devront continuer de tourner. La rareté et l'irrégularité des transports actuels n'encouragent pas les voyageurs. En 2012 la cadence et la desserte seront bien meilleures qu'aujourd'hui.

Sont considérées comme heures de pointe les horaires suivants :

- 6h00 - 9h00
- 11h00 - 14h30
- 15h30 - 20h00

« Notre idée serait qu'un habitant de Gilly, tout comme un lausannois, soit assuré de trouver un bus toute les trente minutes près de chez lui. L'avènement de l'horaire scolaire continu, l'aménagement de cantines feront qu'à midi il y aura moins de voyageurs ; ce n'est pas une raison pour que les bus ne desservent plus toutes les communes.

Les courses seront assurées par un transporteur privé et/ou par Car Postal. Actuellement Dany transporte les élèves et Car Postal assure les transports publics. Nous voulons maintenir des entreprises locales qui offrent des postes de travail, qui ont toujours bien rempli leur mission et qui ont investi dans des véhicules. Nos futurs transporteurs devront adapter leurs véhicules au trafic, aux heures creuses utiliser de

plus petits cars serait judicieux. J'ajoute que les élèves des classes enfantines et pour une partie du primaire ne prendront pas les transports publics. Ils sont trop petits pour voyager avec de grands élèves et des adultes, des cars scolaires idoines assureront leur transport » développe le syndic de Gilly Denis Dumartheray.

Au niveau du district nous sommes à une période charnière pour les transports publics. Les dessertes doivent arroser des bassins de plus en plus grands. Les TP de Terre Sainte doivent aller jusqu'à Gex et Divonne par exemple. Du fait qu'aucun logement accessibles ne soient prévus autour du A one Center tout le Pied du Jura doit être mieux desservi afin de véhiculer les employés de ce business center contraints de résider sur les hauts

ou la région lausannoise et genevoise. L'ouest rollois doit également offrir à ses pendulaires des TP performants afin de les dissuader de prendre leur voiture.

Un investissement de 50 millions

« Les infrastructures à mettre en place pour permettre aux bus de circuler vont coûter des millions qu'il faudra trouver. Les 47 communes du district de Nyon avec l'aide cantonale et fédérale vont devoir investir énormément d'argent dans les années à venir. Anticiper, prévoir, pourvoir aux demandes d'un flux de voyageurs potentiels demande de gros efforts aux communes, efforts financiers et efforts de planification. L'école est en restructuration, l'ASPAIRE planche sur les besoins en classes, en crèches, en unités d'accueil en

cantines, sur l'enclassement des futurs élèves, les communes devront assurer. Les pôles économiques poussent entre Rolle et Nyon, les communes là aussi devront assurer au niveau des transports et des logements. Nous avons du pain sur la planche » conclut le syndic de Gilly.

« Le coût global pour les 47 communes se chiffrerait à plus de 50 millions. Les communes devront construire des abris bus, des abris pour vélos. On a évoqué le chiffre de 155 francs par habitants répartis sur 5 ans. Cette dépense devra faire l'objet de préavis présenté aux conseils communaux et au Conseil Régional. Comme les transports scolaires seront rabattus sur les lignes publiques l'Etat devrait participer pour une grande partie à cette dépense » ajoute Philippe Straub. ■



La cadence des trains en gare de Rolle va augmenter, les bus doivent suivre !

PUB



arsentrum CEA: partenaire de l'Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne

Epargne Seniors : 3/4 %
Sans limite de rémunération

Obligations de caisse 5 ans : 2 1/4 %
7 ans : 2 3/4 %

www.ceanet.ch • Tél. 021 821 12 60



CAISSE D'EPARGNE
D'AUBONNE